

Création de prairies humides au Marais Vernier



- Direction territoriale de Rouen -
Publié le 1 Avril 2019

Depuis 2013, un partenariat existe entre la direction territoriale de Rouen et la CCI Seine Estuaire afin de réaliser les mesures compensatoires demandées après les travaux d'amélioration des accès du Pont de Tancarville, sur une ancienne parcelle agricole située dans le Marais Vernier, en aval du Pont de Tancarville et sur la rive gauche.

En 2017, la direction territoriale de Rouen a ainsi créé une prairie humide sur une surface d'environ 9 ha et une surface boisée comprenant près de 4 000 arbres, principalement des bouleaux, des saules et peupliers noirs.

Afin de redonner un caractère humide à la prairie, un décaissement d'environ 30 cm du terrain a été effectué. Le projet s'est accompagné d'un réaménagement simple d'une ancienne filandre sans reconnexion à la Seine. Le principe de réaménagement retenu a été de créer plusieurs dépressions de taille et de profondeur différentes dans l'emprise de l'ancienne filandre pour obtenir des conditions de mise en eau variées et aboutir à un développement d'habitats diversifiés, améliorant les fonctionnalités écologiques du site.





Vue aérienne sur la parcelle restaurée